



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TRANS/WP.1/2001/11/Add.1
6 juillet 2001

Original: FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation
routières

(Trente-septième session, 10-14 septembre 2001,
point 2 de l'ordre du jour)

EVALUATION DE LA TROISIEME SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE

Transmis par l'Espagne et la Roumanie

Espagne

La campagne espagnole a consisté en une action spécifique sur Internet en raison de l'extension prise par le mode de communication et vu qu'il fournit, non seulement une information, mais qui permet également d'établir un certain dialogue avec l'utilisateur, ce qui conduit à une plus grande participation et réceptivité du message, ainsi qu'à une meilleure fixation du contenu. En outre, avant et durant la célébration de cette Troisième Semaine de la Sécurité Routière sur le site DGT, un appel publicitaire permettant la liaison avec le site créé à l'occasion avait été lancé.

Suivant les statistiques et recherches sur les accidents, trois collectifs s'avèrent particulièrement vulnérables en Espagne : les piétons, les cyclistes, et les usagers de cyclomoteurs. La présentation des contenus s'inspire des infographies de la presse écrite, ce qui permet d'introduire de petites séquences de film vidéo, en tenant toujours compte des prescriptions techniques et des caractéristiques de la configuration du site de la Troisième Semaine de la Sécurité Routière.

Roumanie

Estimant comme très important d'assurer, sur les voies publiques, un partenariat entre les conducteurs de véhicules et les usagers de la route les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, les handicapés, les cyclistes et motocyclistes), le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Transports ont élaboré un Programme commun d'activités de prévention routière devant se dérouler pendant la "Troisième semaine de la sécurité routière" avec le slogan "Partenaires dans la rue, sécurité accrue" et qu'il ont consisté de :

- ☞☞ La diffusion, périodiquement, sur le réseau public de radiodiffusion, de spots contenant des recommandations spéciales pour les usagers de la route les plus vulnérables et une fois par semaine, sur les chaînes de télévision publiques et privées, des émissions consacrées à la sécurité routière ainsi qu'à différentes questions concernant les accidents et la prévention.
- ☞☞ L'organisation des concours concernant la sécurité routière dans les écoles, ainsi que pour les conducteurs de véhicules.
- ☞☞ Avec l'aide d'autres institutions spécialisées en matière de sécurité routière, l'impression de deux affiches thématiques s'adressant à tous les usagers de la route, aussi des brochures, des prospectus et des objets émis par la Poste avec la sigle de la "Troisième semaine de la sécurité routière", distribués par les agents de la police routière.
- ☞☞ La réalisation des films de court-métrage s'adressant aux usagers de la route les plus vulnérables et la diffusion de ces films dans les écoles.
- ☞☞ L'organisation des débats publics sur les problèmes de la sécurité routière, des émissions radio spéciales et des émissions télévisées, avec la participation d'experts de la sécurité routière et des représentants des médias.

L'action s'est déroulée, dans une première phase, avant et pendant la semaine du 1er au 7 mai et, après jusqu'au 31 décembre 2000, la police de la route transposant en pratique les objectifs établis, avec l'aide matérielle et logistique des institutions gouvernementales et les organisations non-gouvernementales spécialisées en matière de sécurité routière.

En ce qui concerne le premier point du Programme, il faut mentionner que sur le réseau public de radiodiffusion ainsi que sur les chaînes de télévision publiques et privées le vidéo-clip que nous avons présenté pendant la trente-troisième session a été diffusé aux heures de plus grande audience.

Une fois par semaine, sur les chaînes de télévision publiques et privées, des images consacrées à la sécurité routière ainsi qu'à différentes questions concernant les accidents et la prévention ont été présentées, dans l'émission spéciale de la police de la route.

En ce qui concerne la presse écrite, des articles avec des messages destinés à tous les usagers de la route, et spécialement aux enfants et aux personnes âgées ont été publiés dans tous les journaux.

L'ampleur de cette action et l'intérêt manifesté par tous les segments de la société civile pour cette campagne, ont convaincu les représentants du media d'accorder de larges espaces à la prévention routière.

Préoccupé par la formation des habitudes et le comportement des conducteurs dans l'esprit du respect des normes routières par les enfants et les conducteurs de véhicules, la police de la route a organisé des concours sur la sécurité routière dans les écoles, ainsi que pour les conducteurs, dont les épreuves finales se sont tenues du 1er au 7 mai 2000 et pour la première fois

la télévision nationale a transmis, en direct, les épreuves finales, dans les espaces de temps destinés aux enfants et dans des émissions spéciales de la police de la route.

Dans le courant de l'année 2000, soixante-neuf entrevues entre agents de police et enfants ont été réalisées en camp de vacances ou sur des circuits et dix-huit concours de dessins sur asphalte sur des thèmes routiers et la pratique de conduite à bicyclette, des prix étant accordés par des sponsors généreux aux gagnants.

Avec l'aide d'autres institutions spécialisées en matière de sécurité routière, deux affiches thématiques ont été imprimées, en 20,000 exemplaires, s'adressant au conducteurs et aux enfants et 1,800,000 brochures ont été réalisées, des prospectus et des objets publicitaires ont été émis par la Poste, et des accessoires de bureau avec le sigle de la "Troisième semaine de la sécurité routière", ont été distribués, dans le trafic, par les agents de la police de la route.

Avec l'aide d'autres institutions spécialisées en matière de sécurité routière, quatre films de court métrage adressés aux enfants ont été réalisés, qui ont été présentés, périodiquement, dans les salles de cours ainsi que dans les salles de cinéma destinées aux enfants.

Entre 1er et le 7 mai et, ultérieurement, sur les chaînes de télévision nationales et privées, 11 débats publics sur les problèmes de la sécurité routière ayant pour thème "Partenaires dans la rue, sécurité accrue", ont été organisée avec la participation d'experts de la police de la route et des représentants des institutions spécialisées en matière de sécurité routière.

L'évaluation des résultats obtenus dans la semaine du 1er au 7 mai 2000 par rapport à la même période similaire en 1999, a relevée l'existence de prémisses pour améliorer la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables, seulement pour ce qui est des accidents d'enfants en enregistrant un accident et quatre blessés de moins, mais deux enfants tués en plus.

Avec l'aide logistique et matérielle d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, l'action a pris un caractère général, les activités se poursuivant jusqu'au 31 décembre 2000. L'intérêt manifesté par la société civile pour assurer la sécurité routière sur la voie publique s'est matérialisé par la fondation de l'Association Roumaine des Victimes de la Route, affiliée à la Fédération Européenne des Victimes de la Route.

L'ensemble des activités a conduit à la diminution des victimes de la route les plus vulnérables, seulement pour les accidents d'enfants en enregistrant une diminution de 59 accidents, avec 44 enfants tués et 20 blessés.
